

## Public concerné

La formation s'adresse à toutes les personnes travaillant auprès de personnes âgées dans le secteur de la santé en milieu hospitalier, en structures d'hébergement ou au domicile.

## Finalité de la formation

La formation vise à favoriser la prise de conscience des professionnels de santé sur les effets du vieillissement chez une personne afin de favoriser l'émergence de bonnes pratiques pour le bien-être et le confort de la personne âgée.

## Objectifs de formation

- Identifier, reconnaître et évaluer les signes du vieillissement chez une personne ;
- Sensibiliser les participants à l'importance d'évaluer ses pratiques notamment dans l'accompagnement des gestes de la vie quotidienne : déplacement, repas, soins d'hygiène... ;
- Adapter sa communication aux déficiences sensibles de la personne âgée ;
- Comprendre l'intérêt d'utiliser et d'entretenir le matériel adapté à la personne : canne, déambulateur, lève malade... ;
- Identifier les actions de prévention à mettre en place en lien avec les déficits identifiés.

## Méthodes pédagogiques

- Ateliers de simulation ;
  - en équipant chaque participant, à tour de rôle, du simulateur de vieillesse ;
  - dans l'environnement de travail ou dans un environnement de type hospitalier (salle de travaux pratiques de l'IFSI/IFAS) ;
- Rappels théoriques ;
- Réflexion autour des pratiques.

## Evaluation

- Participation active ;
- Questionnaire de satisfaction.

## Intervenants

L'animation de la formation est assurée par des cadres de santé formateurs de l'IFSI/IFAS du GHT NOVO - Site de Pontoise ayant des compétences pédagogiques et d'animation de groupes.

## Lieu de la formation

IFSI/IFAS du GHT NOVO - Site de Pontoise  
3 bis avenue de l'Ile-de-France  
95300 CERGY-PONTOISE

## Durée de la formation

½ journée de 9h à 12h30.

## Coût de la formation

Tarif pour les formations de groupe (8 à 12 participants) : 800€ TTC

Tarif par participant :

Prise en charge individuelle : 80€ TTC

Prise en charge employeur : 100€ TTC

## Inscription

Date de clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la session.